

**FACULTÉ
DE DROIT**

Pôle admission « Dérogation d'inscription » :

admissions-lic-droit@univ-lyon3.fr

04.78.78.73.12

PROCEDURE DE DEMANDE DE DEROGATION POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION

PRINCIPES GENERAUX

Chaque étudiant dispose de **trois inscriptions annuelles** pour valider ses deux premières années de Licence en vertu de l'article 15 de l'Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise.

Les étudiants ne parvenant pas à valider les quatre premiers semestres dans ce délai de trois ans **ne peuvent plus se réinscrire automatiquement** à la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Ils conservent néanmoins le bénéfice des crédits ECTS acquis au cours de leur cursus et peuvent se réinscrire dans une autre université française pour y compléter leur Licence en validant les crédits manquants.

Extrait de l'article 15 susvisé :

« Les étudiants peuvent prendre au total trois inscriptions annuelles en vue de l'obtention du DEUG ; dans le cas d'inscriptions simultanées dans des DEUG différents, il n'est compté qu'une seule inscription annuelle. Une ou, exceptionnellement, deux inscriptions supplémentaires peuvent être accordées par le président de l'université ou le chef de l'établissement sur proposition de la commission pédagogique compétente [...] »

EXCEPTION

Le Doyen de la Faculté de droit peut décider à titre exceptionnel d'accorder une **dérogation** à des étudiants qui se trouveraient dans une situation particulière permettant de justifier le retard accumulé dans leurs études (hospitalisation ou maladie de longue durée, exercice d'une activité professionnelle à plein temps, problèmes personnels graves, etc.)

L'autorisation d'inscription supplémentaire ne peut être accordée que **si l'étudiant fait état de difficultés particulières et dont il peut établir la preuve.**

Cependant, ces deux inscriptions dérogatoires accordées s'inscrivent dans le principe selon lequel l'étudiant ne saurait être autorisé à valider ses quatre premiers semestres en plus de cinq ans.

REGLES RELATIVES AUX DEPOT DES DEMANDES

Public concerné :

Tout étudiant ayant plus de trois inscriptions à la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, et sollicitant une réinscription en :

- **1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année de la licence droit ou en AJAC en 2^{ème} ou 3^{ème} année. (cela ne concerne pas les 3^{ème} années)**
- **1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année de la licence droit science politique – droit ou en AJAC en 2^{ème} ou 3^{ème} année. (cela ne concerne pas les 3^{ème} années)**
- **1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année de la double licence en droit-philosophie ou en AJAC en 2^{ème} ou 3^{ème} année. (cela ne concerne pas les 3^{ème} années)**

➔ **Pas besoin de demande de dérogation pour s'inscrire en L3.**

Calendrier à respecter :

Une commission de dérogation aura lieu cette année afin de permettre aux étudiants de s'inscrire dans

Université Lyon III – Faculté de droit

Pôle admission(dérogation)

Site Manufacture des Tabacs – 1C, avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08

scol-lic-droit@univ-lyon3.fr – accueil des Licences : 04.78.78.75.05 / 75.67



UNIVERSITÉ LYON III

JEAN MOULIN

les meilleurs délais.

Les dossiers devront impérativement être transmis **avant le vendredi 19 juillet 2024, date de la fermeture de l'Université.**

Université Lyon III – Faculté de droit
Pôle admission(dérogation)

Site Manufacture des Tabacs – 1C, avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08
scol-lic-droit@univ-lyon3.fr – accueil des Licences : 04.78.78.75.05 / 75.67

Attention : aucun dossier ne sera accepté à la réouverture de l'Université en août.

Constitution du dossier et modalités de dépôt :

La demande de dérogation doit être formulée à l'aide d'un formulaire en pièce jointe du mail envoyé par la responsable administrative des Licences.

Le formulaire peut également être retiré directement à l'accueil.

Le formulaire doit être complété lisiblement et chaque rubrique doit obligatoirement être renseignée.

Tout dossier de demande de dérogation doit impérativement être accompagné des pièces suivantes :

- photocopie de tous les relevés de notes des années antérieures (sessions 1 et 2) y compris l'année universitaire venant de s'achever
- une lettre (dactylographiée) exposant avec soin l'ensemble des difficultés rencontrées au cours des années écoulées et de nature à justifier le retard pris dans les études
- copie de toutes les pièces justificatives permettant d'étayer les difficultés mentionnées dans la lettre.

**Le dossier doit être complet et
envoyé par voie postale avec
accusé de réception à l'adresse
suivante :**

**Université Jean-Moulin Lyon 3
Faculté de droit
Pôle admission « dérogation »
1C avenue des frères lumière
CS-69372 LYON CEDEX 08**

MODALITES DE TRAITEMENT DES DEMANDES :

Les demandes de dérogation sont **soumises pour avis à une commission pédagogique** avant **prise de décision définitive par le Doyen de la Faculté de droit.**

Les réponses seront adressées aux étudiants, avant le 15 septembre de l'année universitaire demandée, **par voie électronique à l'adresse mail universitaire des étudiants et par voie postale.**

Aucun rendez-vous ne sera accordé aux étudiants ayant déposé une demande hors délai.

Il est rappelé que la production de faux documents (attestations, certificats médicaux, contrats de travail) est passible des sanctions disciplinaires et de poursuites pénales. Des vérifications ponctuelles seront effectuées par l'Administration de la Faculté de droit.

FACULTÉ
DE DROIT

Scolarité des Licences
04.78.78.73.12

admissions-lic-droit@univ-lyon3.fr

DEMANDE DE DEROGATION D'INSCRIPTION POUR LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Date limite de dépôt :
19/07/2024 inclus

Monsieur / Madame :N° étudiant :/...../...../...../...../...../.....
Né.e le/...../20..... à
Adresse postale :
Code postal, Ville, Pays :

Courriel :@univ-lyon3.fr

Vous recevrez la réponse à votre demande sur votre boîte mail universitaire et par voie postale.

Salarié.e : NON OUI Si oui depuis quelle date :/...../.....

Indiquez le nombre d'heures hebdomadaires (**fournir** extrait du contrat de travail à l'appui : page 1 et page où sont indiqués les horaires) :heures par semaine.

PARCOURS UNIVERSITAIRES (mentionner chaque inscription annuelle)

Année universitaire	Intitulé exact du diplôme Licence Droit / Droit – Science politique / Droit – philo	Université (Lyon 3 / Autre)	Année de licence (L1 / L2 / L3)	Semestres validés pour l'année en question (S1/S2/S3/S4 / S5/S6)
2023-2024				
2022-2023				
2021-2022				
2020-2021				
2019-2020				

Attention : si vous comptabilisez plus de cinq inscriptions en première et en deuxième année de droit, aucune autre dérogation ne pourra vous être autorisée conformément à l'article 15 de l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise.

Université Lyon III – Faculté de droit
Pôle admission (dérogation)

Site Manufacture des Tabacs – 1C, avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08

scol-lic-droit@univ-lyon3.fr – accueil des Licences : 04.78.78.75.05 / 75.67

REINSCRIPTION DEMANDEE EN

Licence en Droit	<input type="checkbox"/> L1	<input type="checkbox"/> L2	<input type="checkbox"/> L3
<i>Entourer le-s semestre-s concerné-s</i>	S1 – S2	S3 – S4	S5 – S6
Licence en Science politique – droit	<input type="checkbox"/> L1	<input type="checkbox"/> L2	<input type="checkbox"/> L3
<i>Entourer le-s semestre-s concerné-s</i>	S1 – S2	S3 – S4	S5 – S6
Double Licence en Droit – philosophie	<input type="checkbox"/> L1	<input type="checkbox"/> L2	<input type="checkbox"/> L3
<i>Entourer le-s semestre-s concerné-s</i>	S1 – S2	S3 – S4	S5 – S6

DECLARATION

- Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des instructions figurant sur le document d'information sur les demandes de dérogation.
- Je déclare avoir pris connaissance du calendrier fixé pour les demandes de dérogation, à savoir que la date limite est fixée au vendredi **19 juillet 2024**.
Aucun dossier ne sera accepté à la réouverture de l'Université le 20/08/2024.
- Je suis informé que mon dossier doit être envoyé par voie postale avec accusé de réception à l'adresse. **Université Jean-Moulin Lyon3- Faculté de droit. Pôle admission « dérogation » 1C avenue des frères lumière CS 78242 -69372 LYON CEDEX 08.**
- Je déclare que les renseignements fournis sont exacts et que toute fausse déclaration m'exposerait à des sanctions pénales et/ou disciplinaires.

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Je joins **obligatoirement** à ma présente demande de dérogation :

- une lettre de motivation et/ou d'explications **dactylographiée** justifiant la demande de réinscription
- les relevés de note de toutes les années de Licence passées, **y compris cette année 2023-2024.**
- certificat-s médical-aux si la demande est justifiée pour des raisons médicales
- contrat de travail s'il y a une activité salariée (extrait : nombre d'heures, signature des parties)
- Tout autre document que je jugerai utile à l'appui de ma demande :

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »

Jesuis informé que je recevrai la réponse à ma demande sur mon mail universitaire (@.univ-lyon3.fr) et par voie postale.

A,
le...../...../2024.

Université Lyon III – Faculté de droit
Pôle admission (dérogation)

Site Manufacture des Tabacs – 1C, avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08
scol-lic-droit@univ-lyon3.fr – accueil des Licences : 04.78.78.75.05 / 75.67